

1. *Débitrice:* **TELRA SERVICES Sàrl**, chemin des Champs-Courbes 15, **1024 Ecublens**
2. *Déclaration de faillite:* 10.07.2007
3. *Suspension de faillite:* 14.08.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 03.09.2007
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: commerce, développement, entretien et réparation d'équipements électriques et électroniques, notamment d'appareils de télécommunication ainsi que de systèmes de sécurité.

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges

(04078372)